

Image not found or type unknown



Liquidation de bien et pv de difficulté

Par **lilimax974**, le **26/05/2015** à **19:46**

Suite a un pv de difficulté ssigné car pas d'arrangement à l amiable possible:sur le bien propre a été construit un immeuble de 4 appartement type F4 grâce à un prêt immobilier MR et Mme lors du mariage mais les échéances passent sur le compte de Mr ? Mme doit-elle justifiée par d autres documents (factures....) de sa contribution pourrie partage ou le prêt suffit il ? Étant marié à l époque sans contrat